

# Université d'été francophone en santé publique de Besançon / 29 juin - 4 juil. 2025

**Formations, échanges, débats,  
conférences, partages d'expérience  
& convivialité**

**22<sup>e</sup> édition**



UNIVERSITÉ  
MARIE & LOUIS  
PASTEUR

l'Assurance  
Maladie

Soutenu par

RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

ars  
Agence Régionale de Santé  
Bourgogne-  
Franche-Comté

MINISTÈRE  
CHARGÉ  
DE LA SANTÉ  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

Santé  
publique  
France

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES  
DE SANTÉ PUBLIQUE  
EHESP

Fédération  
Promotion  
Santé

PÔLE  
Institut de recherche et de formation  
SANTÉ PUBLIQUE  
Bourgogne-Franche-Comté

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE

Ville de  
Besançon

en collaboration avec l'École de Santé publique Faculté  
de médecine, Université de Lorraine et Unisanté, Centre universitaire  
de médecine générale et santé publique, Lausanne.



# Renseignements & inscriptions

**LARA DESTAING, COORDINATRICE**



+33 (0)3 81 66 55 75



[lara.destaing@univ-fcomte.fr](mailto:lara.destaing@univ-fcomte.fr)



Université d'été francophone en santé publique  
UFR Santé  
19 rue Ambroise Paré  
CS 71806  
25030 Besançon cedex  
France



[www.pole-federatif-sante-publique-bfc.org/  
universite-ete-francophone-sante-publique/  
2025-22](http://www.pole-federatif-sante-publique-bfc.org/universite-ete-francophone-sante-publique/2025-22)



# Le(s) mot(s) des organisateurs

Une année 2025 placée sous le signe de la santé mentale, grande cause nationale.

La santé mentale de tous et chacun, du professionnel, du citoyen, du patient, à tout âge et en tout lieu.

La santé mentale comme une composante essentielle de la santé, la santé mentale comme un continuum, une ressource de la vie quotidienne. Depuis plusieurs années cette thématique centrale fait l'objet d'un module dédié à l'Université d'été mais comme beaucoup de thématiques elle est transversale et questionne les pratiques quel que soit le champ d'action.

Pour cette 22<sup>e</sup> édition, nous avons donc choisi d'en faire notre fil rouge de la semaine pour pousser ensemble la réflexion sur le sujet, partager, débattre, éprouver les enjeux et réalités de la promotion de la santé mentale, une santé mentale publique.

Nous nous sommes plongés dans les mots de l'Université d'été, ceux qui reflètent sa philosophie, ses principes, ses ambitions, ses rêves comme autant d'échos aux mots de la santé mentale qui renvoient aux outils et pratiques pour prévenir, accompagner ou rétablir les maux.

Nous vous invitons à venir (ré)expérimenter et faire vivre cette Université d'été tous ensemble pour créer des ponts entre les disciplines, les projets, les continents au service de la promotion de la santé de tous !

Attendant le plaisir de vous accueillir à Besançon.

**Lara Destaing  
& Frédéric Mauny**

Brise-glace  
PasDeCôtéEnjeux  
Promouvoir  
Temps Se Ressourcer Partager  
Plaidoyer Horizontalité Immersion  
MiseEnPerspective Concepts  
Défis Interroger Ses Pratiques  
Jeux Approche Positive Globale  
Vivre Intelligence Collective Rêver  
Rencontres Co-construction Echanger  
Découvrir Bouger Les Lignes Santé  
Outils Se Confronter Faire Vivre  
Ensemble Pouvoir D'agir  
Convivialité  
S'émouvoir

# Sommaire

- P. 06-07 **Présentation de l'Université d'été francophone en santé publique**
- P. 08-09 Organisation partenariale
- P. 10-11 Public et déroulement
- P. 12 Modules proposés
  
- P. 13-14 **Politique et organisation de la santé**
- P. 13 ISS Inégalités sociales de santé : comment construire l'action publique ?  
Du cadrage du problème à la planification de l'action
- P. 14 ONE Une seule santé (One Health) : du concept à la pratique
  
- P. 15-21 **Méthodes pour l'intervention et l'évaluation**
- P. 15 TC Transfert de connaissances en Santé Publique : de la théorie à la pratique \*
- P. 16 THEATR Accompagner l'émergence de formes théâtrales comme outils de sensibilisation, d'information et de promotion de la santé \*
- P. 17 CAPS La capitalisation : produire et partager les savoirs issus de l'expérience en promotion de la santé \*
- P. 18 PRIM Développer des projets de prévention et de promotion de la santé en soins de premier recours
- P. 19 CPS Développement des compétences psychosociales (CPS) et parcours de vie :  
vers une démarche globale de promotion de la santé
- P. 20-21 LITT La littératie en santé : agir pour être accessible à tous
- P. 21 PROMO Promotion de la santé et prévention : concepts, pratiques et méthodes d'intervention
  
- P. 22-25 **Approches par population, lieu de vie ou thématique**
- P. 22-23 MENTAL Promouvoir la santé mentale publique : concepts, méthodes et leviers pour agir
- P. 23 HANDI Personnes en situation de handicap et promotion de la santé : développer des stratégies adaptées
- P. 24 PROSCeSS Promouvoir la santé au sein des fédérations et clubs sportifs \*
- P. 25 NUM Numérique et innovation en (promotion de la) santé

\* nouveaux modules par rapport à l'édition précédente

- P. 26-27 **Modalités d'inscription**
- P. 29 **Plan & infos pratiques**





# Présentation de l'Université d'été francophone en santé publique

Les promoteurs de l'Université d'été francophone en santé publique de Besançon organisent la 22<sup>e</sup> édition du 29 juin au 4 juillet 2025.

## CONTEXTE

### **Une formation ouverte à toutes les personnes concernées par les questions actuelles de santé publique**

Dans l'ensemble des pays francophones, au fur et à mesure que les dispositifs de santé publique se développent, les besoins de réflexion, d'échanges et de formation collective se renforcent pour tous les acteurs concernés par ces évolutions : professionnels des champs de la santé, du médico-social, du social et de l'éducatif, chercheurs et universitaires, acteurs du monde associatif, élus et usagers...

Cependant, l'offre de formation continue reste limitée en matière de promotion de la santé, de prévention, d'organisation des politiques publiques, d'évaluation ou d'éducation pour la santé.

Cette situation peut s'expliquer par la différence existant entre, d'une part, des initiatives nombreuses (multiples programmes nationaux, régionaux et locaux de santé publique), et d'autre part, une formation et une recherche encore peu développées, d'où une faible capitalisation conceptuelle et scientifique.

Partant de ce constat, les acteurs francophones de la santé publique, enseignants-chercheurs, décideurs et intervenants de terrain se sont regroupés il y a de nombreuses années en réseaux internationaux pour réfléchir sur leurs pratiques et enrichir leur formation.

C'est dans cette dynamique que se sont inscrits les promoteurs de l'Université d'été en lançant ce dispositif de formation novateur, proposant une immersion d'une semaine dans une communauté de savoirs et savoir-faire dans laquelle le partage d'expériences et la co-construction sont privilégiés.

## OBJECTIFS

### **Partager la diversité / diversifier les partages**

Le concept de promotion de la santé (Charte d'Ottawa) constitue le fil conducteur de l'Université d'été, de ses enseignements et de ses débats. Unir les compétences, les volontés, les expériences pour construire ensemble des réponses à des problématiques d'actualité, telle est l'ambition de cette manifestation. Favorisant une pédagogie participative et des temps de rencontre alternatifs, l'Université d'été se veut un lieu d'ouverture et d'échange basé sur le partage des savoirs et des pratiques.

### **La promotion de la santé**

La promotion de la santé s'inscrit dans la lignée de la définition OMS de la santé (un état de complet bien-être physique, mental et social). Elle se situe donc dans une double perspective :

- permettre aux populations d'améliorer leur propre santé en leur donnant les moyens d'un plus grand contrôle sur celle-ci
- faire de la santé une ressource de la vie quotidienne (un moyen parmi d'autres pour le mieux être) et non un but dans la vie (une fin en soi)



## ELLE REPOSE SUR CINQ STRATÉGIES :

### **1. Élaborer une politique publique saine**

Une politique de promotion de la santé combine des méthodes différentes mais complémentaires, notamment la législation, les mesures fiscales, la taxation et les changements organisationnels.

### **2. Créer des milieux favorables**

Pour favoriser une meilleure santé, il est indispensable de promouvoir un milieu de vie sain. La protection des milieux naturels et artificiels et la conservation des ressources naturelles doivent recevoir une attention particulière.

Les conditions de vie, de loisirs, de travail sont aussi essentielles.

### **3. Renforcer l'action communautaire**

La promotion de la santé favorise la participation effective et concrète des populations à la fixation des priorités, à la prise de décision et à l'élaboration des stratégies d'action, pour atteindre un meilleur niveau de santé.

### **4. Développer les aptitudes individuelles**

La promotion de la santé soutient le développement individuel et social en offrant des informations, en assurant l'éducation pour la santé et en perfectionnant les aptitudes indispensables à la bonne santé.

### **5. Réorienter les services de santé**

Le rôle du système sanitaire ne peut plus se limiter à la seule prestation de soins médicaux, il doit s'ouvrir à des pratiques multisectorielles et favoriser l'adoption par la population de modes de vie sains.

La promotion de la santé est donc considérée comme une stratégie qui établit un lien entre les individus et leur environnement et qui prend en compte à la fois les choix personnels et les responsabilités de la société dans la perspective d'améliorer la santé de tous.



# Organisation partenariale

*Elle a pour but d'unir le potentiel d'équipes universitaires et de professionnels de santé publique engagés dans une pratique de terrain et d'associer des intervenants venant d'organismes de différents pays francophones. L'Université d'été vise à faire le lien entre action et recherche, et à répondre à des problématiques concrètes, en favorisant une réflexion et des échanges autour d'expériences originales.*

## ORGANISMES PROMOTEURS

■ Université Marie et Louis Pasteur - UFR Santé de Besançon ■ Agence régionale de santé (ARS) de Bourgogne Franche-Comté ■ Santé publique France ■ Ministère chargé de la Santé ■ Caisse nationale d'Assurance maladie (CNAM) ■ Fédération Promotion Santé ■ École des hautes études en santé publique (EHESP)

## ORGANISMES PARTENAIRES OU ASSOCIÉS À L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

### **Institutions ou associations nationales, régionales ou locales**

■ Société française de santé publique (SFSP) ■ Centre national de ressources et d'appui aux Conseils locaux de santé mentale ■ Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) ■ Association des paralysés de France (APF France handicap) ■ Associations régionales Promotion Santé : Bourgogne Franche-Comté, Auvergne Rhône-Alpes, Pays de la Loire, Nouvelle Aquitaine, Ile de France ■ Comité régional d'éducation pour la santé (GRES) Provence Alpes Côte d'Azur ■ Association Élus, santé publique & territoires (ESPT) ■ Centre collaborateur de l'OMS pour la recherche et la formation en santé mentale (CCOMS Lille) ■ Caisse primaire d'Assurance maladie de la Loire ■ FRENE - réseau français d'éducation à la nature et à l'environnement ■ Association Pas de Côté en Santé ■ Union régionale des professionnels de santé - URPS Médecins Hauts-de-France ■ Centre hospitalier universitaire Jean Minjoz de Besançon ■ Centre hospitalier universitaire Dijon Bourgogne ■ Hôpital Nord Franche-Comté ■ Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté ■ Ville de Besançon

### **Réseaux francophones, organismes des pays francophones et internationaux**

■ Absl Repères, Belgique ■ Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) ■ Réseau francophone international pour la promotion de la santé (RéFIPS) ■ ONG Action et Développement (AcDev), Sénégal

### **Universités**

■ Plateforme AAPRISS, Université de Toulouse ■ Université de Lorraine ■ Université de Bourgogne ■ Université Côte d'Azur ■ Centre population & développement (Ceped), Université Paris Cité - IRD - Université Sorbonne Paris Nord - Inserm ■ Unisanté, Centre universitaire de médecine générale et santé publique, Lausanne ■ Émancipation sociale, Santé des Populations, Réduction des Inégalités dans des sociétés en transition- ESPRIst, Université de Liège



## DOCUMENTATION

Elle est organisée notamment avec le concours de la Bibliothèque universitaire santé de l'Université de Franche-Comté, de Santé publique France, de Promotion Santé Bourgogne Franche-Comté et de la Société française de santé publique.

## MEMBRES DU COMITÉ SCIENTIFIQUE ET PÉDAGOGIQUE UNIVERSITÉ D'ÉTÉ 2025

◆ **Pierre Arwidson**, Directeur adjoint, Direction prévention promotion de la santé, Santé publique France  
■ **Cheikh Athie**, Président de l'ONG Action et Développement-AcDev (Sénégal) ■ **Martine Bantuelle**, Santé, communauté, participation (Belgique). Déléguée du Réseau francophone international pour la promotion de la santé (Réfips) Europe ■ **Rémy Bataillon**, Directeur de la Direction du développement et de la formation continue, École des hautes études en santé publique (EHESP)  
◆ **Nathalie Robichon**, Cheffe du service Santé Publique, Institut National Spécialisé d'Études Territoriales, Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) ■ **François Berdugo**, Délégué général de la Société Française de Santé Publique (SFSP) ■ **Christine Binquet**, Professeure, Département de Santé publique, UFR Santé de Dijon ■ **Murielle Bochud**, Médecin-Cheffe du Département Epidémiologie et systèmes de santé, Centre universitaire de médecine générale et santé publique – Unisanté, Université de Lausanne ■ **Omar Brixi**, Enseignant en santé publique ◆ **Nathan Charlier**, Coordinateur ESPRIst - Émancipation sociale, Santé des Populations, Réduction des Inégalités dans des sociétés en transition, Université de Liège (Belgique) ■ **Yves Charpak**, Membre de l'association Élus, Santé Publique & Territoires ■ **Didier Chatot-Henry**, Praticien hospitalier - CHU de la Martinique, Président de l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé de Martinique ■ **Sarah Chaput**, Directrice du Réseau francophone international pour la promotion de la santé (Réfips) région des Amériques ◆ **Hélène Cléau-André**, Directrice du Pôle fédératif de recherche et formation en santé publique Bourgogne Franche-Comté ■ **Maxime Desmarests**, Maître de Conférences, Département de Santé publique, UFR Santé de Besançon ■ **Sylviane Faure**, Directrice déléguée du Centre technique d'appui et de formation des Centres d'examen de santé (Cetaf), CPAM de la Loire ■ **Christine Ferron**, Déléguée générale de Fédération Promotion Santé ■ **Véronique Garnier**, Vice Présidente de l'association Élus, Santé Publique & Territoires ◆ **Bertrand Garros**, membre du Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie (Hcaam) ■ **Joëlle Kivits**, Enseignante-chercheuse en sociologie et santé publique, Chaire «Genre et prévention en santé», ECEVE, Santé - Université de Paris ■ **Anne Laurent**, Chargée de projets, Association Pas de côté en santé  
■ **Cécile Lumière**, Responsable du Département PRS, parcours, démocratie en santé et innovation organisationnelle, ARS Bourgogne Franche-Comté ◆ **Frédéric Mauny**, Professeur, Département de Santé publique, UFR Santé de Besançon, référent universitaire de l'Université d'été ■ **Isabelle Millot**, Directrice de Promotion Santé Bourgogne Franche-Comté ■ **Élisabeth Monnet**, Professeure de santé publique, co-fondatrice de l'Université d'été ■ **Réal Morin**, Médecin spécialiste en médecine préventive et santé publique, Vice-présidence aux affaires scientifiques, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) ■ **Abdou Omorou**, MCU-PH en santé publique, Ecole de Santé Publique de Nancy, Faculté de médecine, Université de Lorraine ◆ **Julie Poissant**, Professeure, Département d'éducation et formation spécialisées, Université du Québec à Montréal ■ **Jean Simos**, Directeur du Groupe de recherche en environnement et santé (GRES), Université de Genève (Suisse) ■ **Anne Sizaret**, Coordinatrice régionale de l'activité documentaire, Promotion Santé Bourgogne - Franche-Comté

# Public et déroulement, une formation basée sur la diversité

## DIVERSITÉ DES PROFILS

### **Public**

Cette formation est destinée à des professionnels en activité, élus, usagers, citoyens œuvrant au sein d'institutions ou d'associations des champs sanitaires, sociaux ou éducatifs.

Lors de leur inscription à l'Université d'été, les participants sont invités à décrire succinctement leur formation initiale, leur parcours professionnel (ou d'élus/citoyens) ainsi que leurs motivations et attentes via à vis du module choisi (voir la partie « inscription »).

De plus, une des spécificités de l'Université d'été est d'associer des participants issus de différents pays de la francophonie.

### **Intervenants**

Les enseignants sont des professionnels, universitaires, chercheurs, élus, usagers, citoyens, tous impliqués à leur niveau dans une démarche de réflexion et d'action au sein du système de santé. Responsables de programmes nationaux ou régionaux francophones, auteurs de recherches et de publications, ils partagent le même souhait d'agir et de réfléchir avec d'autres sur leur pratique. La majorité des enseignements bénéficie d'intervenants de plusieurs pays francophones et propose des comparaisons entre les systèmes de santé sur les thématiques abordées.

## DIVERSITÉ DES SAVOIRS ET DES EXPÉRIENCES DE CHACUN

### **Modules**

Durant la semaine, chaque participant suit le module qu'il a choisi parmi ceux proposés.

Les enseignements se déroulent sur 8 demi journées de formation (du lundi au vendredi matin). Le mercredi après-midi est « libre » pour permettre la découverte de la ville, de la région ou ménager du temps pour les échanges.

Une pédagogie active est proposée avec une vingtaine de participants par module. Un (ou plusieurs) responsable pédagogique est présent au cours de l'ensemble du module. Il joue un rôle d'animation et fait le lien entre les différents intervenants.

L'enseignement comporte des interventions magistrales et des travaux en ateliers. Ces derniers privilégient la présentation par les participants de leur expérience personnelle en lien avec la thématique du module.

### **Documentation**

Pour chaque module, un dossier documentaire sera remis avant la session aux participants.

Plusieurs services de documentation seront disponibles au cours de la semaine :

- Accès à la Bibliothèque universitaire médecine -pharmacie de l'Université de Franche-Comté
- Stands documentaires spécialisés en santé publique



### **Conférences, débats, temps communs**

Durant la semaine, plusieurs conférences, débats et temps d'échange sont organisés sur des sujets d'actualité en santé publique. Ils ont lieu en ouverture le lundi 30 juin, puis le mardi 1er juillet et jeudi 3 juillet, avec la participation d'un ou plusieurs experts. Ces rencontres s'adressent à l'ensemble des participants et contribuent aux échanges (entre participants mais également avec les intervenants). Elles sont ouvertes à un public extérieur à l'Université d'été.

D'autres temps communs favorisant les échanges et le partage d'expériences sont proposés au fil de la semaine.

Enfin, le journal « *Le Temps de l'Université* » donne les nouvelles sur la vie du campus ainsi que l'actualité en santé publique et promotion de la santé.

### **Planning prévisionnel**

Ci-dessous.

Les plannings définitifs par module avec horaires détaillés seront transmis avant le début de la formation aux participants inscrits.

	DIM. 29.06	LUN. 30.06	MAR. 01.07	MER. 02.07	JE. 03.07	VE. 04.07
MATIN		CONFÉRENCE D'OUVERTURE & ENSEIGNEMENT	ENSEIGNEMENT			
MIDI		REPAS	TEMPS COMMUN & REPAS		TEMPS COMMUN & REPAS	SÉANCE DE CLÔTURE
APRÈS - MIDI		ENSEIGNEMENT		APRÈS MIDI LIBRE - ACTIVITÉS SUR INSCRIPTION	ENSEIGNEMENT	
SOIR	ACCUEIL DES INTERVENANTS			SOIRÉE FESTIVE		

# 13 modules proposés

## DES THÉMATIQUES PLURIELLES AUTOUR DE TROIS GRANDS AXES

### **Politique et organisation de la santé**

ISS Inégalités sociales de santé : comment construire l'action publique ?

Du cadrage du problème à la planification de l'action

ONE Une seule santé (One Health) : du concept à la pratique

### **Méthodes pour l'intervention et l'évaluation**

TC Transfert de connaissances en Santé Publique : de la théorie à la pratique \*

THEATR Accompagner l'émergence de formes théâtrales comme outils de sensibilisation, d'information et de promotion de la santé \*

CAPS La capitalisation : produire et partager les savoirs issus de l'expérience en promotion de la santé \*

PRIM Développer des projets de prévention et de promotion de la santé en soins de premier recours

CPS Développement des compétences psychosociales (CPS) et parcours de vie : vers une démarche globale de promotion de la santé

LITT La littératie en santé : agir pour être accessible à tous

PROMO Promotion de la santé et prévention : concepts, pratiques et méthodes d'intervention

### **Approches par population, lieu de vie ou thématique**

MENTAL Promouvoir la santé mentale publique : concepts, méthodes et leviers pour agir

HANDI Personnes en situation de handicap et promotion de la santé : développer des stratégies adaptées

PROSCeSS Promouvoir la santé au sein des fédérations et clubs sportifs \*

NUM Numérique et innovation en (promotion de la) santé

\* nouveaux modules par rapport à l'édition précédente



# Module ISS

*Des différences d'états de santé entre des groupes sociaux s'observent depuis de nombreuses décennies en France et dans le monde lorsque les données sont disponibles. Ce module vise à mettre en lumière et à analyser comment des facteurs structurels, sociaux, matériels et psychosociaux entraînent des inégalités en matière de santé. Cette démarche d'analyse implique de se doter d'outils afin d'articuler et d'évaluer des stratégies de réponse à la lutte contre les inégalités sociales de santé pour une meilleure équité en santé.*

## Objectifs pédagogiques & contenu

- ◆ Comprendre ce que sont les inégalités sociales de santé : pouvoir définir ce phénomène et en saisir les déterminants
- Être capable d'identifier et d'analyser des ISS dans des situations concrètes :
  - ◆ Comprendre comment les données empiriques rendent compte d'ISS, être attentif aux biais
  - ◆ Pouvoir analyser et comprendre ces situations : quels facteurs ou modèles explicatifs contribuent à expliquer la situation d'ISS
- Connaître et mobiliser différentes stratégies de réponse aux ISS et à leurs causes
  - ◆ Prendre en compte les ISS dans un projet ou un programme d'action, depuis la planification jusqu'à l'évaluation

## Approche et organisation

L'ambition est de donner aux participants la possibilité de mettre en application différents outils théoriques et méthodologiques pour analyser et agir sur des situations concrètes.

La démarche pédagogique associera des apports théoriques, des interventions d'experts, des travaux sur cas concrets en sous-groupe et collectif, des lectures et des débats...

## Public

Acteurs de la santé et de l'action sociale désireux d'accroître leurs compétences et leurs connaissances sur la question des inégalités sociales de santé.

## Responsable du module

- **Lucy Darras**, chargée d'étude et de projet pédagogique au sein de la plateforme AAPRISS (Apprendre et Agir Pour Réduire les Inégalités Sociales de Santé), Centre d'Epidémiologie et de Recherche en santé des POPulations, UMRI295, Université Toulouse III Paul Sabatier, France
- ◆ **Nathan Charlier**, docteur en sciences politiques et sociales, directeur de l'équipe ESPRIst (Émancipation Sociale, Santé des Populations, Réduction des Inégalités sociales dans les sociétés en transition), Université de Liège, Belgique



# Module ONE

Pour mieux articuler santé humaine, santé animale, santé des plantes et santé des écosystèmes, l'approche « Une seule santé » mobilise les communautés scientifiques et professionnelles dans une expertise croisée. Comment construire des pratiques partagées entre tous les professionnels concernés par cette approche ? La démarche en santé publique intègre l'interaction entre de multiples déterminants de la santé : personnels, sociaux, économiques et environnementaux. Ce qui est nouveau, c'est la prise de conscience que le changement climatique et l'effondrement de la biodiversité constituent des risques majeurs pour la santé humaine. Partout dans le monde, des populations provoquent et subissent des modifications de leurs écosystèmes, avec des conséquences très observables sur la santé. Nous sommes dans l'Anthropocène, et les pressions de l'humanité sur les écosystèmes affectent l'ensemble du vivant. « Une seule santé », ce nouveau paradigme, prend en compte les interactions à risques entre humains et espèces non-humaines au sein des socio-écosystèmes dont ils dépendent. De quelle façon, les décideurs publics, les professionnels et les citoyens peuvent agir localement en croisant les expertises, puis initier des actions d'adaptation et d'atténuation favorables à la santé ? Quelles actions engager sur un territoire face aux enjeux d'« Une seule santé » ? Pour quelles transitions sociale et écologique équitables et soutenables ?

## Objectifs pédagogiques

- Concevoir l'approche intégrée des problématiques de santé publique sous l'angle « Une seule santé »
- Analyser de manière interdisciplinaire des situations sanitaires sur un territoire, pour la mise en œuvre de cette approche à l'échelle locale
- Développer des réponses « Une seule santé » en prévention et promotion santé

## Contenu

- ◆ L'approche « Une seule santé », ses enjeux, sa définition et ses liens avec la santé globale, la santé des écosystèmes, le développement durable, la transition sociale et écologique, l'Anthropocène
- L'apport des différentes disciplines et expertises à une analyse « Une seule santé » de problématiques de santé publique et de situations critiques (sédentarité et obésité, maladies émergentes transmissibles et non transmissibles, épidémies, syndémies, inondations, canicules...)
- Les leviers d'intervention pour une approche « Une seule santé », interdisciplinaire, participative et solidaire, des déterminants de la santé, sur un territoire ou dans un milieu de vie

## Approche et organisation

Le module sera articulé autour d'interventions croisées d'experts de différentes disciplines (écologie, santé, sociologie...). Il comprendra des ateliers participatifs autour d'études de cas et de situations critiques, ainsi qu'une visite de terrain d'une collectivité ou d'une structure ayant mis en œuvre des actions de prévention et promotion santé - « Une seule santé ».

## Public

Professionnels de la santé humaine, animale et des plantes, de l'action sociale, de la promotion de la santé, de l'environnement, de l'aménagement du territoire, mais également élus et citoyens engagés.

## Responsable du module

- ◆ **Amandine Berdelou**, médecin, en charge de la santé environnementale, Hôpital Nord Franche-Comté
- **Frédéric Mauny**, professeur de santé publique, Université Marie et Louis Pasteur
- ◆ En collaboration avec **Patrick Giraudoux**, professeur émérite d'écologie, Université Marie et Louis Pasteur

# Module TC

L'approche « *evidence-based policy* » (EBP), formalisée dans les années 1990 dans le domaine médical, s'est étendue à divers secteurs publics. Elle vise à aider décideurs et professionnels à intégrer judicieusement les connaissances disponibles dans leurs pratiques. En France, l'EBP progresse, avec une reconnaissance accrue et depuis une décennie, un mouvement plaide pour mieux utiliser les connaissances en santé publique les plus à jour pour guider les décisions et l'actions publiques, notamment en promotion de la santé. Cependant, malgré ce consensus, peu d'initiatives concrètes ont vu le jour. Le « *transfert de connaissances* » désigne les efforts et activités pour structurer la diffusion et l'appropriation des connaissances, que la démarche soit interactive ou non.

## Objectifs pédagogiques

Le processus de TC peut être complexe, cette formation permettra aux participant.e.s de :

- Découvrir et connaître les concepts de base du TC
  - Identifier des facteurs favorisant ou entravant l'utilisation des connaissances
- Connaître les mécanismes les plus efficaces pour optimiser l'utilisation de la recherche
- S'initier à plusieurs activités et outils de transfert de connaissances (infographie, note de politique, atelier délibératif, etc.)
- Acquérir des outils pour planifier une démarche de transfert et évaluer les retombées

## Contenu

Le module se déroule en 3 temps de sessions en présentiel avec une mise en situation (réalisation individuelle d'un plan de transfert de connaissances, de note de politique) :

- Apports théoriques sur le transfert de connaissances (0,5 jour),
- Apports méthodologiques : présentation des étapes et outils de transfert de connaissances (0.5 jour)
- Ateliers de mise en pratique, ateliers d'accompagnement à la mise en pratique d'un plan de transfert de connaissance avec mobilisation d'un outil de TC au choix (1 jour)

- Valorisation et liens avec la recherche, les pratiques et les politiques (0.5 jour)

## Approche et organisation

- Cours magistraux en présentiel
- Ateliers : étude de cas, jeux de rôles, simulation, partages d'expériences

## Publics

Cette formation s'adresse à différents professionnels du champ de la santé publique, de la promotion de la santé ou d'autres champs professionnels qui exercent des fonctions en lien avec la production et la diffusion de connaissances : opérateurs, décideurs, chercheur.e.s, doctorant.e.s...

## Responsables du module

- **Timothée Delescluse**, chef de projets à la Société Française de Santé Publique
- **Tony Zitti**, docteur en pharmacie et docteur en santé publique, chercheur associé au Centre Population et Développement (Ceped), membre collaborateur de l'Équipe RENARD sur le transfert de connaissances, Montréal, Canada.

# Module THEATR

*Dans un monde marqué par une surabondance d'informations, le théâtre peut s'avérer un moyen innovant et une alternative efficace pour sensibiliser les publics, notamment ceux qui sont éloignés de nos canaux de communication habituels. Alliant l'utile à l'agréable, l'approche théâtralisée est de plus en plus plébiscitée par les commanditaires d'actions de sensibilisation quelles que soient les thématiques abordées. Ce module de formation propose de vous initier à diverses formes théâtrales (théâtre-forum, conférence théâtralisée, lecture théâtrale...) pouvant être utilisées, et de vous outiller à l'accompagnement de leur mise en œuvre, dans un cadre professionnel.*

## Objectifs pédagogiques

- Comprendre l'impact du théâtre comme outil de sensibilisation
- Explorer / S'initier à différentes formes théâtrales
- Acquérir des compétences pratiques pour penser la mise en place d'intervention théâtrales
- Développer des capacités d'accompagnement d'acteurs locaux
- Utiliser l'image du théâtre pour établir de nouvelles stratégies de communication

## Contenu

Cette formation propose de s'initier à l'approche théâtralisée en tant que levier innovant pour sensibiliser de nouveaux publics. Par des apports théoriques et des exercices pratiques (initiation aux formes théâtrales, travaux d'écriture et de réflexion...), nous vous inviterons à travailler des actions de sensibilisation issues de vos besoins et idées de projets (de l'identification du message à transmettre jusqu'à la création d'un schéma narratif, en passant par le travail sur les personnages). Vous découvrirez les étapes et besoins que nécessitent une mise en scène (réalisation d'une forme théâtrale).

Vous acquerrez ainsi à la fois des outils pour accompagner des équipes dans la mise en scène et aussi des outils de jeu pour aider des acteurs amateurs (ex. outils de gestion du stress). Par ailleurs, nous aborderons quelques conseils stratégiques (spécificités et codes de la programmation et de la communication dans le champ théâtral) pour optimiser l'organisation et l'impact de vos futures actions.

## Approche et organisation

Pour mieux approfondir et accompagner vos projets de façon personnalisée, la formation se déroulera en demi-groupes. Reposant sur une pédagogie active, la formation alterne des moments de présentation et des échanges collectifs en plénière, des travaux pratiques en petits groupes ainsi que, des temps de réflexion individuelle.

Le choix des formes théâtrales mises en pratique sera fait collectivement pendant la formation, pour répondre au mieux aux attentes des participants.

## Publics

Professionnel de la santé, de l'éducation à la santé et à l'environnement.

## Responsables du module

- **Camille Briffa** et **Lise Fourny**, Dynamique Sortir ! FRENE

# Module CAPS

La démarche de capitalisation des expériences en promotion de la santé (CAPS) vise à transformer les savoirs des acteurs en connaissances partageables. Il s'agit de répondre à la question du « comment ? », en décrivant finement différents éléments des interventions capitalisées (contexte, stratégies, partenariats, freins et leviers, etc.). Cette démarche s'appuie sur un dispositif national, qui comprend notamment le portail des savoirs issus de l'expérience et une communauté de pratiques afin de soutenir les accompagnateurs en capitalisation.

La formation s'adresse aux personnes souhaitant mener des démarches de capitalisation, c'est-à-dire à de futurs accompagnateurs en capitalisation. L'accompagnateur joue le rôle de tiers, en favorisant l'expression des porteurs de projet, en transformant leurs savoirs en connaissances partageables. Les participant.e.s sont invité.es à l'issue de la formation à rejoindre la communauté de pratiques et la dynamique nationale autour de la capitalisation des expériences en promotion de la santé.

## Objectifs pédagogiques

Que les personnes formées à l'accompagnement en capitalisation :

- soient capables de mener des capitalisations d'interventions en promotion de la santé suivant la méthode CAPS
- se mobilisent dans la promotion des savoirs expérientiels en promotion de la santé et de la capitalisation.

## Contenu

Le module comprend des aspects théoriques, méthodologiques et une mise en situation (réalisation individuelle de la capitalisation d'un projet dans lequel la personne formée n'est pas impliquée) :

- ◆ Apports théoriques sur la capitalisation d'expériences et sur la démarche CAPS, et les enjeux en lien avec le transfert de connaissance et les données probantes (0,5 jour)
- Apports méthodologiques : étapes et outils de la capitalisation (1 jour)
- Ateliers de mise en pratique (1,5 jours)

## Approche et organisation

- Apports théoriques et méthodologiques
- Mise à disposition de ressources (méthodologies et outils pratiques)

- Ateliers pratiques : étude de cas, jeux de rôles, simulation, partage d'expériences / témoignages d'accompagnateurs ou porteurs

## Publics

Cette formation s'adresse aux professionnels de la promotion de la santé ou d'autres champs qui mettent en œuvre des projets de santé : chargé-e de projet/de mission en santé, chef-fe de projet en ONG ou dans une association (de patients, thématique, etc.), chargé de projet dans une collectivité territoriale, documentaliste, chargé-e d'étude ou de recherche, etc.

## Prérequis

- Connaissances en promotion de la santé
- Connaissances en gestion de projet
- Maîtrise des techniques d'entretien et rédactionnelles (analyse, synthèse et rédaction)

## Responsables du module

- ◆ **Mélanie Villeval**, chargée de mission Capitalisation des expériences à la Société Française de Santé Publique (SFSP), co-animatrice de la démarche nationale CAPS
- **Vanessa Galissi**, responsable de projet à Promotion Santé Ile-de-France, membre de la démarche CAPS

# Module PRIM

Les structures d'exercice coordonnées en France (Maisons de santé pluriprofessionnelles, équipes de soins primaires, Communautés professionnelles territoriales de santé...) sont invitées à travailler au-delà de leur seule patientèle et à accroître leurs actions de santé sur un territoire, pour et avec la population. Il y a donc des liens à développer entre les acteurs des soins primaires et ceux de la prévention. Les cultures, les réseaux, les partenaires et les méthodes de travail sont souvent différents. Le développement d'une politique de promotion de la santé nécessite de prendre en compte l'ensemble des déterminants de santé et d'agir sur ces différents niveaux, de l'organisation des soins primaires aux actions d'éducation pour la santé. Le but de ce module est donc de créer du lien et d'encourager une culture commune permettant la mise en place de projets de promotion de la santé s'appuyant sur les professionnels des soins primaires, mais également sur l'ensemble des acteurs de santé d'un territoire de projet : institutions, associations, usagers... au sein du système de santé français.

## Objectifs pédagogiques

- Favoriser l'échange de représentations entre le champ du soin et celui de la promotion de la santé
- Développer la connaissance des partenaires, dispositifs et organisations œuvrant à la santé d'une population sur un territoire dans le système de santé français
- Mettre en commun des actions et projets de promotion de la santé mis en place par des structures d'exercice coordonnées en favorisant l'expérience partagée

## Contenu

- Mise en commun des représentations des pratiques de soins primaires, de prévention et de promotion de la santé.
- Éclairage sur les concepts de soins primaires, prévention et promotion de la santé
- Présentation d'actions de santé
- Apports sur les dispositifs et ressources existants dans un territoire

## Approche et organisation

La formation s'appuiera sur les méthodes pédagogiques suivantes :

- Récits et échanges d'expériences entre les participants
- Travaux pratiques de développement de projets

- Présentation d'expériences, de projets Apports sur des études, concepts, dispositifs et modes d'organisation

## Publics

- Professionnels de santé
- Coordonnateurs et coordonnatrices des structures d'exercice coordonnées et structures territoriales de santé
- Acteurs et actrices institutionnels : Agences régionales de santé, Caisses primaires d'Assurance maladie, Collectivités territoriales...
- Professionnels du champ de la prévention et de la promotion de la santé
- Membres d'associations, élus et usagers engagés dans des actions de santé sur les territoires.

## Pré-requis

Une bonne connaissance du système de santé Français facilitera les échanges

## Responsables du module

- **Francois Loez**, médecin généraliste, président de la commission prévention, URPS ML Hauts-de-France
- **Pierre Sonnier**, pharmacien, Comité régional d'éducation pour la santé - Provence-Alpes-Côte d'Azur (GRES-PACA)



# Module CPS

Contribuer au développement des compétences psychosociales (CPS) est reconnu comme un déterminant majeur de la santé et du bien-être. De nombreux travaux scientifiques montrent l'efficacité de programmes qui ont inspiré des expériences françaises faisant l'objet d'évaluations. L'état des connaissances sur les enjeux de tels programmes et de leurs caractéristiques permet de dégager des exigences qu'implique l'action portant sur le développement des CPS, formalisées dans un référentiel édité par Santé Publique France en 2022, auquel nous nous référons. Celui-ci, inscrit dans une démarche de promotion de la santé, invite à réfléchir à la qualité de l'action visant les aptitudes des individus dans une approche systémique qui prend en compte les environnements de vie. L'enjeu pour les prochaines années sera d'assurer un déploiement progressif à grande échelle. En effet une instruction interministérielle a été publiée en août 2022. Celle-ci témoigne d'une intention nationale de permettre à tous les enfants de développer leurs CPS.

## Objectifs pédagogiques

- Construire une culture commune autour du concept des CPS
- Situer le développement des CPS dans le cadre de la promotion de la santé
- Identifier les postures professionnelles et les pratiques éducatives qui contribuent au développement des CPS
- Repérer dans l'environnement, ce sur quoi on peut agir et qui permet d'étayer le développement des CPS
- Découvrir différentes expériences et outils de développement des CPS tout au long des parcours de vie (de la petite enfance à l'âge adulte)

## Contenu

- Concepts, définitions et référentiels théoriques de base sur les CPS et la promotion de la santé
- Rappel historique de la construction et de l'évolution du concept  
Les enjeux du développement des CPS
- Réflexions sur l'implantation, la conduite et l'évaluation des projets/programmes de développement des CPS
- Les fonctions clés, modalités d'actions et critères de qualité des projets de développement des CPS
- Présentation d'expériences et d'outils  
Introduction à la littérature en santé organisationnelle

- Mise en pratique des recommandations, notamment à partir de sujets ou projets apportés par les participant.e.s (qui leur seront demandés en amont de la session).

## Approche et organisation

L'approche pédagogique du module repose sur une alternance d'apports formels, d'expérimentation d'activités et d'ateliers en petits groupes pour favoriser les échanges d'expérience entre tous les participants.

## Publics

- Professionnels ayant une mission éducative en contact direct avec les enfants et les jeunes
- Professionnels en responsabilité d'un service ou d'une structure éducative (socio-culturelle, enseignement, médico-social, parentalité...)
- Professionnels en prévention, promotion de la santé
- Décideurs politiques, financeurs...

## Responsables du module

- **Soizic Brunet**, chargée de projets et co-référente régionale sur le développement des CPS Promotion Santé Auvergne Rhône-Alpes
- **Audrey Pavageau**, chargée de projet / Responsable du Pôle CPS d'InteractionS Pays de la Loire, Promotion Santé Pays de la Loire

# Module LITT

## LA LITTÉRATIE EN SANTÉ : AGIR POUR ÊTRE ACCESSIBLE À TOUS

Quotidiennement, chacun est amené à prendre des décisions qui influencent sa santé et celle de son entourage : consulter un médecin, se rendre à pied à son travail, consommer plus de fruits, voir ses amis, solliciter un service d'aide pour son logement, suivre un traitement médical... Pour réaliser des choix éclairés dans une société de plus en plus complexe, nous avons notamment besoin de disposer d'informations. S'informer requiert la mobilisation de nombreuses compétences : lire, écrire, comparer, communiquer, comprendre, intégrer et s'approprier une information. Aujourd'hui, si l'information est un des leviers afin de prendre soin de sa santé, une partie du public rencontre des difficultés pour y accéder, comme par exemple les personnes en situation de handicap, les migrants, les sujets en situation de vulnérabilité. Comment augmenter la capacité des individus à mobiliser des informations sur la santé ? De quelle façon la communication écrite et orale, concernant le soin, la prévention ou la promotion de la santé, peuvent-elles s'adresser à tous, sans renforcer les inégalités sociales de santé ou la discrimination ? Comment l'organisation de nos structures influence l'expérience des usagers auprès desquels nous intervenons ? De quelle manière faut-il adapter l'espace et le temps pour rendre notre système de santé plus compréhensible et donc plus accessible à tous ?

### Objectifs pédagogiques

- ◆ Définir le concept de littératie en santé.
- Identifier les facteurs influençant la littératie en santé des personnes
- Comprendre les enjeux et les liens entre littératie en santé et santé des personnes ou des populations
- Identifier des stratégies d'intervention pour mieux prendre en compte ou développer la littératie en santé des personnes et des populations
- Être en capacité de concevoir des ressources, supports de communication, prenant en compte les difficultés d'accès à l'écrit des publics
- Identifier ce qui influence la littératie en santé des personnes dans les environnements et l'organisation des structures
- Prendre en compte les principes de la littératie en santé dans sa communication orale

### Contenu

- Définition de la littératie en santé
- ◆ Les niveaux de la littératie en santé
- Les facteurs influençant le niveau de littératie en santé des personnes et des populations
- Les stratégies d'intervention pour mieux prendre en compte ou développer la littératie en santé
- Les effets de la littératie en santé

- Présentation d'initiatives existantes
- Les repères pour une communication accessible à tous (orale ou écrite)
- Mise en pratique des recommandations, notamment à partir de sujets ou projets apportés par les participant.e.s (qui leur seront demandés en amont de la session)
- Introduction à la littératie en santé organisationnelle

### Approche et organisation

Le module est basé sur la complémentarité entre les apports théoriques, les outils pratiques et l'expérience des participant.e.s. La démarche pédagogique pendant la formation sollicitera la participation des personnes lors de séances de travail en petits groupes, mais également lors d'éclairages conceptuels et théoriques.

### Publics

- Toute personne amenée à prendre en compte les questions de littératie en santé dans sa pratique :
- Professionnel.le.s ou bénévoles d'associations ou de structures médicales, médico-sociales, sociales, de la promotion de la santé, de la prévention
  - Personnes intervenant dans le champ des politiques de santé

- Agents ou élu.e.s de collectivités territoriales  
Le module s'adresse plus particulièrement à des personnes qui découvrent le concept de littératie en santé

### **Responsables du module**

- **Sandrine Hannecart**, chargée de projets et d'ingénierie en Promotion de la Santé, Promotion Santé Nouvelle-Aquitaine

## PROMOTION DE LA SANTÉ ET PRÉVENTION : CONCEPTS, PRATIQUES ET MÉTHODES D'INTERVENTION

# Module PROMO

*La promotion de la santé est mise en avant depuis plusieurs décennies dans le champ de la santé publique, tant au niveau national (Ministère de la Santé et de la Prévention) qu'international (Organisation mondiale de la santé).*

*En France, elle est présente dans la Stratégie nationale de santé, le Plan national de santé publique et diverses feuilles de route thématiques (addictions, compétences psychosociales...). Pourtant, la promotion de la santé, en tant que concept et champ de pratiques, reste encore aujourd'hui faiblement intégrée dans les politiques publiques et peu développée sur le terrain.*

### **Objectifs pédagogiques**

- Définir la démarche de promotion de la santé et de prévention (concepts et méthodes)
- Appréhender ce processus à différents niveaux, de l'individu à son environnement, permettant de créer des milieux favorables à la santé et au bien-être des populations (déterminants de la santé)
- Aborder les enjeux, les leviers d'actions et facteurs de réussite des interventions en promotion de la santé et prévention (stratégies et principes d'intervention)
- Acquérir des compétences transversales allant de la mise en œuvre des actions à leur coordination

### **Contenu**

- Mieux comprendre la promotion de la santé : ses fondements, ses valeurs, ses applications et stratégies d'intervention
- Expérimenter la méthodologie de projet en promotion de la santé
- Explorer ce que représentent les déterminants de la santé d'un individu ou d'une population et leur place dans la réduction des inégalités sociales de santé
- Appréhender les ressources utilisées pour

favoriser le développement de projets et de démarches promotrices de santé : les compétences psychosociales, la littératie en santé, la participation des publics, le plaidoyer... Comprendre la manière dont la coordination et les dynamiques inter-partenariales participent de cette démarche lors de la mise en place de projets de santé publique

### **Approche et organisation**

L'enseignement s'articulera autour de contenus théoriques, de mises en pratique, d'analyses d'interventions et se nourrira des échanges entre les participants. Il sera illustré par des exemples concrets, permettant d'alimenter la réflexion des participants.

### **Publics**

Décideurs, élus, professionnels, coordinateurs, chargés de mission, représentants des usagers, citoyens impliqués dans la promotion de la santé et la prévention.

### **Responsables du module**

- **Justine Rousse**, interne de santé publique Université Marie et Louis Pasteur
- **Lara Destaing**, chargée de mission santé publique, Université Marie et Louis Pasteur

# Module MENTAL

*Au cours des dernières années, les évolutions sociétales ont profondément impacté notre santé mentale tout en façonnant notre compréhension de ce sujet. L'augmentation de la prévalence des troubles psychiques s'est accompagnée d'une prise de conscience accrue de l'importance de la santé mentale et de nombreuses initiatives pour briser les tabous. Cependant, cette sensibilisation accrue a pu entraîner des difficultés à se repérer dans les discours : quelles différences entre troubles psychiques et souffrance émotionnelle, ou encore entre santé mentale et psychiatrie ? Quelles sont les conditions du bien-être ? Qui peut agir, à quels niveaux et comment ?*

## Objectifs pédagogiques

- Acquérir une compréhension approfondie du concept de santé mentale publique
- Développer une réflexion critique sur les déterminants de la santé mentale et avoir la capacité de positionner son champ d'action au regard de ces déterminants
- Comprendre et déconstruire les mécanismes de stigmatisation liés aux troubles psychiques
- S'approprier les principes de promotion de la santé mentale et de santé mentale publique
- Intégrer et mettre en œuvre les bonnes pratiques et recommandations internationales dans une perspective de santé mentale publique
- Identifier les leviers d'action et les dispositifs de prévention/promotion en matière de santé mentale
- Faire naître ou soutenir l'envie d'agir dans le champ de la santé mentale et se sentir outillé-e pour passer à l'action

## Contenu

Nous commencerons par échanger autour de nos représentations et par définir la santé mentale et ses déterminants, afin de nous approprier les concepts clés et comprendre en quoi et sur quoi il est possible et important d'agir. Puis, nous nous interrogerons sur les actions que nous menons déjà et celles que l'on pourrait mener. En ce sens, nous aborderons les méthodes et outils efficaces pour agir collectivement et identifierons les acteurs à l'œuvre dans les territoires.

## Approche et organisation

La formation alternera entre apports théoriques, échanges de pratiques, mises en situation et discussions interactives, dans un esprit participatif et dynamique. Des intervenants variés, y compris des personnes directement concernées par des troubles psychiques, présenteront des exemples concrets pour illustrer comment la santé mentale publique peut transformer les politiques locales.

## Publics

Ce module s'adresse aux professionnels et bénévoles des secteurs éducatif, social, médico-social, sanitaire, de la fonction publique, des collectivités, ainsi qu'aux associations de personnes concernées par des troubles psychiques.

## Responsables du module

- **Bénédicte Cabrol**, co-référente santé mentale à Promotion Santé Auvergne-Rhône-Alpes
- **Fanny Pastant**, coordinatrice nationale des Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM) au Centre collaborateur de l'OMS pour la recherche et la formation en santé mentale (CCOMS Lille)

# Module HANDI

La convention internationale des droits des personnes en situation de handicap ratifiée par la France en 2010 appelle les États « à prendre toutes les mesures appropriées pour leur assurer l'accès à des services de santé ». Six ans après, la loi de modernisation de notre système de santé stipule que « la politique de santé est adaptée aux besoins des personnes en situation de handicap et de leurs aidants familiaux ». Mais qu'en est-il dans la réalité ? Quels leviers d'actions faut-il mettre en place pour que les personnes en situation de handicap puissent « jouir du meilleur état de santé possible sans discrimination fondée sur le handicap » ?

## Objectifs pédagogiques

- Connaître les attentes et les besoins des personnes en situation de handicap et de leurs proches en matière d'accès aux soins et de parcours de santé
- Identifier les inégalités en santé liées aux handicaps
- Favoriser la participation et la co-construction des actions de promotion de la santé avec les personnes en situation de handicap
- Définir, dans sa pratique, des leviers d'actions pour contribuer à l'adaptation des actions ou des politiques de santé aux situations de handicap

## Contenu

Le module s'articulera autour de 5 axes :

- Identifier les obstacles et les attentes des personnes en situation de handicap et de leurs proches dans les parcours de santé et d'accès aux soins
- Accompagner les parcours de vie des personnes en situation de handicap et de leurs aidants,
- Adapter les services de santé : la vie intime, affective et sexuelle et le soutien à la parentalité, un exemple emblématique

- Favoriser les aptitudes individuelles et l'action communautaire : la participation des personnes concernées et de leurs proches
- Capitaliser pour adapter et évaluer les actions ou les politiques de santé

## Approche et organisation

Alterneront des séances d'apports théoriques et des séances sous format d'ateliers pratiques autour d'exemples concrets. Le module privilégiera l'horizontalité, l'échange et une démarche participative.

## Publics

Tout professionnel, élu, représentant d'utilisateurs ou personne en situation de handicap qui souhaite construire, ou co-construire, une action ou une politique de santé, la mettre en œuvre et l'évaluer.

## Responsables du module

- **Agnès Bourdon-Busin**, membre du Réseau Thématique Santé - APF France handicap
- **Karine Pouchain-Grépinet**, conseillère nationale Santé - Association APF France handicap



# Module PROSCeSS

L'approche par milieu est largement répandue en promotion de la santé. L'école, la ville, l'hôpital ou encore l'université se sont saisis de cette approche et son efficacité a été démontrée. D'autres milieux de vie, largement investis par les déterminants commerciaux de la santé, peuvent mobiliser cette approche, comme les organisations sportives. En effet, professionnels, décideurs et chercheurs soulignent que le potentiel de promotion de la santé au sein des organisations sportives est sous exploité. Ainsi, le module présentera l'application de l'approche par milieu de vie aux organisations sportives, en particulier les clubs et les fédérations, leurs enjeux spécifiques, et proposera des outils et des partages d'expériences.

## Objectifs pédagogiques

- Définir les enjeux associés à la promotion de la santé spécifiques au milieu sportif
- Présenter la démarche de promotion de la santé dans les fédérations et clubs sportifs
- Découvrir et savoir appliquer les cadres théoriques et outils associés développés dans le projet PROSCeSS
- Découvrir ce que les fédérations et clubs sportifs mettent en place comme actions de promotion de la santé

## Contenu

- Enjeux du développement de la promotion de la santé en milieu sportif
- Démarche de promotion de la santé en milieu sportif
- Présentation et utilisation d'outils soutenant la promotion de la santé en milieu sportif
- Présentation d'actions de promotion de la santé mises en œuvre dans des fédérations et clubs sportifs
- **Jour 1** Présentation du module et présentation du modèle théorique du club sportif promoteur de santé sous forme de jeu
- **Jour 2** Politiques, acteurs et enjeux de la promotion de la santé dans les fédérations et clubs sportifs

- **Jour 3** Création d'une carte systémique de l'environnement soutenant la promotion de la santé dans les fédérations et clubs sportifs
- **Jour 4** Illustration par des projets de terrain, mise en œuvre des outils de l'accompagnement et jeux de rôle
- **Jour 5** Repositionnement global et contenus complémentaires

## Approche et organisation

Le module est basé sur la complémentarité entre :

- Des apports théoriques
- Des ateliers de mise en pratique
- La présentation de projets
- Le partage de connaissances, de pratiques et d'expériences
- Des jeux de rôle et de la ludo-pédagogie

## Publics

Tous professionnels désireux de s'investir dans la promotion de la santé dans les fédérations et clubs sportifs.

## Responsables du module

- **Aurélien Van Hoye**, Université de Lorraine
- **Anne Vuillemin**, Université Côte d'Azur
- **Florence Rostan**, Santé publique France

# Module NUM

Le numérique en santé et plus largement l'innovation en santé sont des domaines particulièrement investis depuis plusieurs années. L'application qui peut en être faite dans la pratique des professionnels, notamment en promotion de la santé, doit pouvoir s'appuyer sur un état de l'art du numérique en santé mais aussi une bonne compréhension des enjeux politiques, sociétaux et éthiques.

## Objectifs pédagogiques

- Approfondir la connaissance de l'état de l'art du numérique en promotion de la santé et prévention
- Comprendre et mieux maîtriser les enjeux du numérique en santé
- Apporter un regard critique sur les intérêts et les écueils dans la pratique

## Contenu

- Dresser un état des lieux de l'utilisation du numérique en promotion de la santé et prévention
- Partager une vision globale prenant en compte toutes les dimensions et enjeux de l'utilisation du numérique en santé, et plus largement de l'innovation en santé, incluant l'intelligence artificielle
- Favoriser une réflexion commune pour encourager l'action collective, le partage des pratiques et le travail interdisciplinaire
- Identifier les leviers d'action

## Approche et organisation

Séances plénières et en sous-groupes pour favoriser les échanges et la réflexion collective.

- Apports théoriques
- Réflexion/discussion à partir de témoignages / partage d'expériences dans la mise en place de projets de promotion de la santé mobilisant les outils numériques
- Ateliers de mise en pratique sur des projets concrets.

## Publics

Professionnels francophones exerçant dans les champs de l'éducation, de la santé publique, de la protection sociale, et souhaitant mobiliser des outils numériques dans le cadre de leur pratique.

## Responsables du module

- **Maxime Desmarests**, MCU-PH Santé publique, épidémiologie, économie de la santé, prévention, Université Marie et Louis Pasteur
- **Cécile Lumière**, responsable de département, PRS, parcours, démocratie en santé et innovation organisationnelle, ARS Bourgogne Franche-Comté



# Modalités d'inscription

## UNE INSCRIPTION POSSIBLE IMMÉDIATEMENT

Jusqu'au **15/04/2025**, les frais d'inscription sont de :

- 600 € à titre individuel
- 800 € pour les personnes qui s'inscrivent dans le cadre de leur institution

Après cette date, les frais d'inscription sont de :

- 700 € à titre individuel
- 900 € pour les personnes qui s'inscrivent dans le cadre de leur institution

Date limite d'inscription : **15/05/2025**, dans la limite des places disponibles

Ces frais comprennent la participation à l'ensemble de l'Université d'été (5 jours) :

- Module choisi
- Conférences et temps communs
- Dossier documentaire
- Soirée du mercredi
- Activités culturelles
- Repas du midi (sauf le mercredi)
- Déplacements matin et soir centre ville/campus (navettes ou tramway)

Ils ne comprennent pas le repas du soir (sauf le mercredi) ni l'hébergement. Nous vous conseillons de réserver un logement au centre de Besançon.

## UN NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

Le nombre de participants par module est compris en général entre 20 et 25. Les demandes d'inscription sont traitées par ordre d'arrivée mais aussi à partir des éléments contenus dans la lettre de motivation.

Les demandes d'inscription doivent être obligatoirement accompagnées :

- D'une lettre expliquant le profil professionnel ainsi que les motivations et attentes pour le module choisi.
- D'une rapide présentation de la formation initiale et du parcours du candidat.
- Du choix de 3 modules parmi les 13 proposés, en mentionnant un ordre de préférence, sachant qu'un seul de ces trois modules sera retenu et suivi pendant toute la durée de la formation.

## INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

À l'issue de l'Université d'été, les participants auront une attestation de fin de formation.

La contractualisation de la formation et la facturation du coût pédagogique sont établies par le Service Formation Continue et Alternance (SeFoC'Al) de l'Université Marie et Louis Pasteur.

## DES POSSIBILITÉS DE BOURSES

Pour faire acte de candidature, vous devez compléter un dossier de demande de bourse.

- Une bourse pourra être attribuée aux personnes venant des pays du Sud. Elle couvre l'ensemble des frais d'inscription et d'hébergement et éventuellement une partie des frais de déplacement et de nourriture. La date limite de retour des dossiers de bourse Sud est fixée au **15/03/2025**.
- En concertation avec l'Institut national de santé publique du Québec, l'Université d'été de Besançon offre un tarif préférentiel à dix personnes venant du Québec.
- Les organisateurs régionaux attribuent des bourses à des acteurs de la région Bourgogne Franche-Comté afin de favoriser leur participation à l'Université d'été.

## DOCUMENTS D'INSCRIPTION À TÉLÉCHARGER

[www.pole-federatif-sante-publique-bfc.org/universite-ete-francophone-sante-publique/2025-22](http://www.pole-federatif-sante-publique-bfc.org/universite-ete-francophone-sante-publique/2025-22)





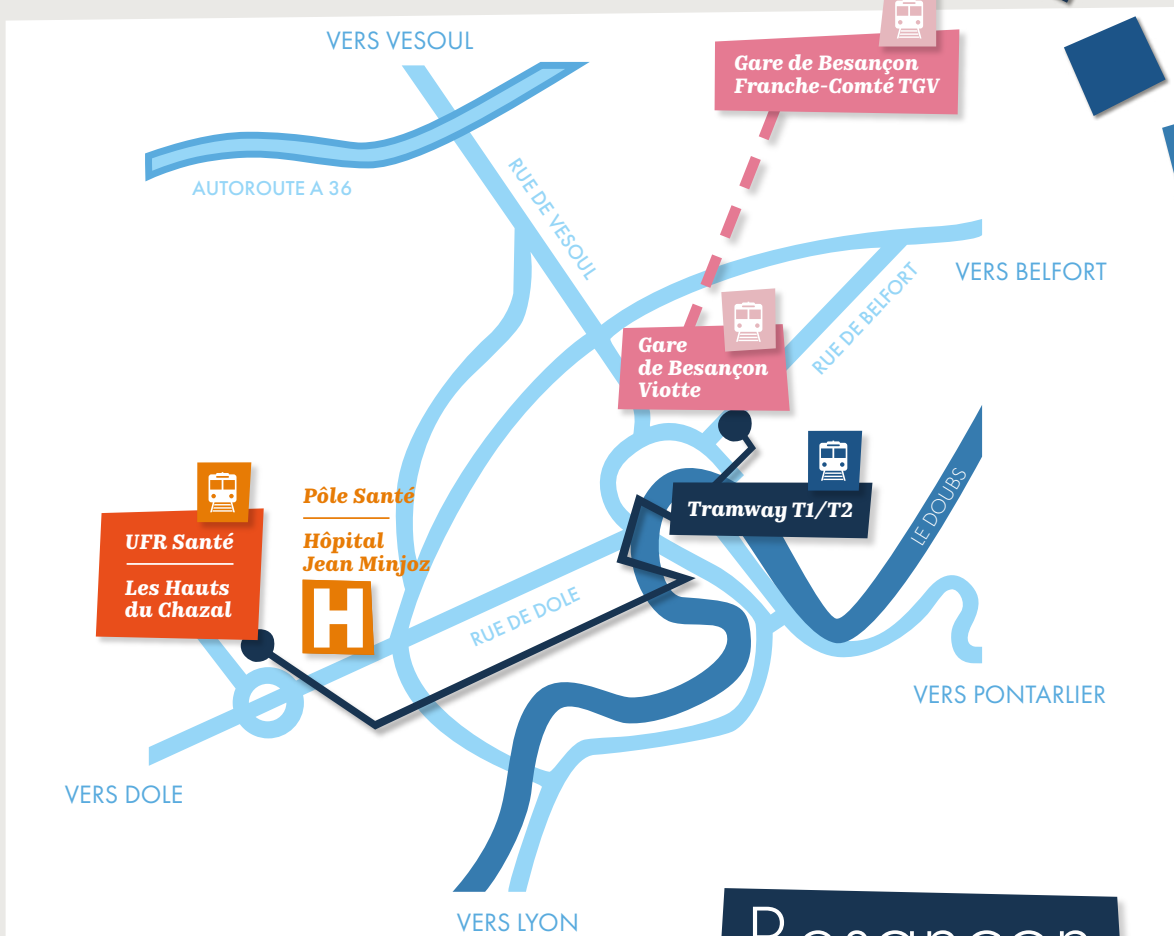
© Lucas Lemoine



© Florian Stormaca

Crédit photo > Anne-Claire Jullien  
Graphisme > Planchedebois





# Besançon

## Informations pratiques

### ADRESSE DE LA FORMATION

**du lundi au vendredi**



UFR des Sciences de la Santé  
 Les Hauts du Chazal  
 19 rue Ambroise Paré – 25000 Besançon



Tél.  
 +33 3 63 08 22 00

# Bienvenue à Besançon

Ville d'art et d'histoire à taille humaine, Besançon vous accueille pour une semaine riche de rencontres, de partages et de découvertes... le tout dans un cadre reposant et chaleureux.

Entrez dans la bulle de l'Université d'été, un temps entre parenthèses pour réfléchir, co-construire et expérimenter dans une logique d'intelligence collective au sein de votre groupe module mais également avec tous les autres participants et intervenants francophones lors des temps communs, formels ou informels.

Profitez de l'occasion pour partir également à la découverte de la cité bisontine (son patrimoine, ses paysages, ses spécialités régionales) pour un temps de déconnection.

Diversité, échanges, ressources et convivialité... tout un programme vous attend à Besançon !

